

Mise à jour opérationnelle

Nouvelles de fin d'année

Le 8 décembre 2022

Chères collègues, chers collègues,

L'année tire à sa fin et j'aimerais vous faire part de quelques mises à jour et réflexions. Mais surtout, je tiens à vous remercier pour les immenses efforts que vos pays ont déployés cette année pour la santé mondiale.

Il n'a pas été facile de lutter contre les trois maladies au beau milieu d'une pandémie mondiale. Nous avons dû être sur tous les fronts. Le COVID-19 a évolué et nous a demandé de nous adapter rapidement pour mieux riposter. La pandémie nous a néanmoins donné des opportunités incroyables de nous préparer aux futures pandémies.

Dans cette mise à jour, vous trouverez des informations sur les décisions que le Conseil d'administration du Fonds mondial a prises à sa quarante-huitième réunion le mois dernier à Genève (toutes les décisions sont disponibles sur le [site Web du Fonds mondial](#)) :

- Le financement de la septième reconstitution des ressources qui doit être alloué aux pays maîtres d'œuvre a été approuvé pour un total de 13,128 milliards de dollars US. Les instances de coordination nationale (ICN) recevront des lettres d'allocation vers la fin du mois de décembre.
- Le dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM) a été prolongé et les fonds peuvent être alloués jusqu'au 30 juin 2023, avec la flexibilité nécessaire pour poursuivre l'optimisation du portefeuille C19RM, le cas échéant. La mise en œuvre et l'utilisation de ces fonds peuvent se faire jusqu'au 31 décembre 2025. Cette extension est une occasion importante de mettre l'accent sur le renforcement des systèmes pour la santé et la préparation aux nouvelles pandémies.

En outre, nous devons poursuivre notre travail sur la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (protection contre l'EAHS). En 2021, nous avons mis à jour notre code de conduite à l'intention des bénéficiaires des subventions du Fonds

mondial et avons exigé le renforcement des dispositions relatives à la protection contre l'EAHS afin qu'elles soient pleinement intégrées aux activités de l'organisation. La lettre datée de mai 2021 peut être consultée [ici](#) (aussi en [Español](#), en [English](#) et en [Português](#)). Le Fonds mondial va poursuivre ses activités dans ce domaine et vous recevrez de plus amples informations de votre équipe de pays dans les semaines à venir.

Alors que nous allons entamer 2023 et que nous élaborons un nouveau cycle de subventions, nous sommes à un tournant critique et le travail de notre partenariat est crucial pour atteindre nos objectifs communs pour 2030. La nouvelle [stratégie du Fonds mondial](#) vise à soutenir la réalisation de ces objectifs et nous saluons tout le travail que vous faites déjà pour la préparation de vos demandes, tout en mettant en œuvre les subventions actuelles.

Merci encore pour tous les efforts que vous déployez. J'espère vous voir l'an prochain et je me réjouis à l'idée que nous travaillions ensemble en 2023.

Cordialement,

Mark Edington, directeur, division de la Gestion des subventions.

Extension, réinvestissements et optimisation du portefeuille du C19RM

Au cours des six derniers mois, à mesure que la pandémie de COVID-19 a évolué, le Fonds mondial a observé un changement dans la mise en œuvre des priorités de financement des pays maîtres d'œuvre, passant de la riposte d'urgence à la pandémie au renforcement des systèmes pour la santé, à la préparation aux pandémies et au rétablissement des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

De juin à août, le Fonds mondial a lancé un exercice appelé « optimisation du portefeuille C19RM » pour répondre à ces besoins. Ce processus permet aux pays de réinvestir et de reprogrammer les fonds du C19RM et d'aligner les investissements sur les priorités révisées. En réponse, 49 pays ont soumis des demandes d'optimisation du portefeuille C19RM.

Les demandes envoyées ont souligné un besoin substantiel de renforcer les systèmes de santé et les systèmes communautaires, avec 56 % de la demande C19RM non financée étant consacrée aux interventions de renforcement des systèmes, contre 12 % en 2021, lorsque l'accent était mis sur les outils de lutte contre le COVID-19.

Extension du C19RM

Les besoins de financement vont des produits de santé contre le COVID-19, tels que les outils de diagnostic et les EPI, à la reconstruction et au renforcement de la capacité des pays à lutter contre de nouvelles pandémies, à appuyer des programmes de lutte contre le

VIH, la tuberculose et le paludisme et à développer des systèmes de santé résistants et pérennes.

Étant donné que les investissements destinés à renforcer les systèmes sont plus longs à préparer, à examiner et à mettre en œuvre de manière efficace, le Fonds mondial a demandé une extension à son Conseil d'administration afin que les fonds du C19RM puissent encore être utilisés après 2023.

Cette extension offre aux pays une occasion unique de redéfinir les priorités des interventions en s'alignant sur le mandat du C19RM, en particulier en ce qui concerne les SRPS et la préparation aux pandémies, y compris les agents de santé communautaires qui travaillent dans plusieurs programmes de lutte contre la maladie, les réseaux de laboratoires, la surveillance de bout en bout et la mise en place de systèmes pour fournir de l'oxygène et des soins respiratoires.

L'extension est pleinement conforme aux objectifs de la nouvelle stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028, à savoir : i) maximiser les systèmes de santé intégrés et centrés sur la personne afin de favoriser l'impact, la résilience et la pérennité, et ii) contribuer à la préparation et à la riposte aux pandémies. Les pays sont donc encouragés à aligner l'établissement des priorités des besoins à financer au titre du C19RM sur les demandes de financement du prochain cycle de financement, afin de compléter les investissements et d'atténuer le risque de dupliquer les efforts déployés entre différentes sources de financement.

Optimisation du portefeuille C19RM Les demandes C19RM non financées ont été examinées et les candidats seront informés des prochaines étapes dans les lettres envoyées aux ICN, qui décrivent les paramètres de l'extension au cours des prochaines semaines.

Le financement du C19RM peut désormais encore être utilisé après 2023. Les pays ont une nouvelle opportunité de réévaluer les besoins de financement du C19RM et de considérer leurs priorités, en parallèle à l'élaboration des demandes de financement de base pour le VIH, la tuberculose et le paludisme pour le prochain cycle de subventions du Fonds mondial.

Prochaines étapes Des orientations détaillées sur la manière dont l'extension au-delà de 2023 fonctionnera et des mises à jour sur l'accès au financement C19RM supplémentaire seront communiquées aux ICN en temps voulu.

Mises à jour sur la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels

Les soins de santé doivent être sûrs

Les personnes n'iront pas vers les services de santé si elles craignent des risques d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuels. Notre objectif d'éliminer les trois

maladies repose sur la prestation de services centrés sur la personne qui sont librement accessibles à toutes et à tous, sans crainte ni faveur, et sur le maintien d'environnements de travail sûrs où toutes et tous peuvent s'épanouir au sein de notre partenariat élargi.

Il est impératif que tous les programmes soutenus par le Fonds mondial prennent des mesures pour que tous les membres du personnel, parties prenantes et bénéficiaires soient protégés contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (EAHS). Nous ne pouvons pas supprimer entièrement le risque de tels abus, mais nous pouvons tous faire de notre mieux : pour atténuer les risques d'EAHS, créer des espaces sûrs qui soutiennent le signalement de comportements sexuels abusifs le cas échéant, faciliter les services de soutien aux victimes / survivantes et survivants, assurer l'obligation de rendre compte par une enquête centrée sur les victimes / survivantes et survivants, et rapporter toutes les allégations d'EAHS au Fonds mondial dès qu'elles sont constatées.

Le Fonds mondial a fait un pas important dans cette direction en février 2021, lorsqu'il a mis à jour le [Code de conduite des récipiendaires des ressources du Fonds mondial](#) et le [Code de conduite des fournisseurs](#) pour intégrer des dispositions spécifiques concernant la protection contre l'EAHS et la protection des enfants. La lettre qui a été envoyée à tous les récipiendaires principaux peut être consultée [ici](#) (aussi en [Español](#), en [Anglais](#) et en [Português](#)).

Un an plus tard, nous voulons nous assurer que les récipiendaires principaux respectent les obligations et les attentes énoncées dans ces codes. Cela implique :

- D'avoir en place des politiques et des mesures visant à prévenir l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels et à intervenir, le cas échéant ;
- D'intégrer des dispositions de protection contre l'EAHS dans les contrats ou les accords avec les sous-réceptaires et les fournisseurs ;
- De s'assurer que tous les sous-réceptaires et fournisseurs reconnaissent et acceptent de respecter ces dispositions de protection contre l'EAHS.

L'unité de coordination de protection contre l'EAHS du Bureau de l'Éthique a créé un questionnaire d'auto-évaluation de la protection contre l'EAHS qui est envoyé à tous les récipiendaires principaux cette semaine. Idéalement, le questionnaire doit être rempli par le référent du réceptaire principal en matière de protection contre l'EAHS. S'il n'est pas encore désigné, le référent en matière de communication doit remplir le questionnaire et le réceptaire principal doit nommer un référent en matière de protection contre l'EAHS le plus tôt possible. Une seule réponse par réceptaire principal est nécessaire. Veuillez remplir l'auto-évaluation **au plus tard le 16 décembre 2022**.

Le questionnaire est le premier d'une série d'activités que le Fonds mondial met en œuvre auprès des maîtres d'œuvre pour remédier aux risques d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels. La prochaine étape consistera à effectuer une évaluation de la capacité de protection contre l'EAHS au niveau du maître d'œuvre, qui sera déployée progressivement à partir de 2023, suivie d'un projet pilote d'un outil d'évaluation et

d'atténuation des risques de EAHS au niveau de la subvention au cours de la période de financement 2023-2025.

Établissement de la subvention en vue du prochain cycle de financement

Il n'est jamais trop tôt pour entamer le processus de transformation de la demande de financement en une subvention. C'est dans le cadre de ce processus, nommé « établissement de la subvention », que les bénéficiaires principaux et les équipes de pays conçoivent ensemble une subvention, avec le soutien des instances de coordination nationale et des agents locaux du Fonds. Cette collaboration garantit que les subventions sont prêtes à être mises en œuvre dès le premier jour de la période de mise en œuvre.

En outre, les bénéficiaires principaux et les équipes de pays discuteront des besoins des pays et des domaines correspondants de la stratégie du Fonds mondial en vue de l'atteinte de leurs objectifs à l'horizon 2030. Ces domaines comprennent entre autres le renforcement de la participation communautaire, la collecte et l'analyse des données à l'appui d'une prise de décision fondée sur des faits et la préparation aux pandémies.

En janvier et en février 2023, le Fonds mondial tiendra des séances d'information à l'intention des partenaires dans les pays sur le processus d'établissement de la subvention, ainsi que sur les attentes et la préparation relatives à ce processus.

Afin de simplifier et de consolider le processus d'établissement de la subvention pour le prochain cycle, nous avons fait quelques changements clés, énumérés ci-dessous. Une description détaillée de ces changements peut être consultée sur le [site Web du Fonds mondial](#).

1. **Planification intégrée et préparation de la mise en œuvre.**
2. **Processus d'établissement de la subvention opportun et de qualité.**

Si vous avez des questions, veuillez contacter votre équipe de pays.

Autres mises à jour

Ressources mises à jour en vue du prochain cycle de financement

Les ressources d'information à la disposition des candidats en vue du prochain cycle de subventions, le CS7 (NFM4), sont énumérées ci-après.

Instructions et formulaires de demande de financement mis à jour

Les formulaires de demande de financement et les instructions connexes ont été légèrement modifiés, à la lumière des questions posées durant la série de [séances de formation sur la période d'allocation 2023-2025](#), qui peuvent être visualisées à partir du [site Web du Fonds mondial](#). De même, quelques précisions ont été apportées aux [Notes d'information de base](#).

Manuel du candidat

Le Manuel du candidat regroupe les informations pratiques, les pratiques exemplaires et les autres ressources nécessaires aux différentes étapes du processus de candidature. Le Manuel du candidat regroupe des renseignements pratiques et d'autres ressources pour les différentes étapes du processus de candidature ([English](#), [Español](#), [Français](#)).

Notes d'information techniques

Les notes d'information techniques couvrent de nombreux sujets.

- Optimisation des ressources ([English](#), [Español](#), [Français](#))
- Gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement ([English](#), [Français](#))
- Soutien du Fonds mondial pour prévenir, détecter et combattre la variole du singe ([English](#))
- Lever les obstacles liés aux droits humains qui entravent l'accès aux services de lutte contre le VIH ([English](#))
- Réduction des méfaits pour les personnes qui consomment des drogues injectables : priorités d'investissement et impact accru des programmes de lutte contre le VIH ([English](#))
- Prévention, réduction et gestion sûre des déchets liés aux soins de santé ([English](#))

Toutes les ressources pour le prochain cycle de subvention, y compris leurs traductions en français et en espagnol, sont regroupées dans une [section dédiée](#) sur le site Web du Fonds mondial.

Formation en ligne

Les instances de coordination nationale, les récipiendaires principaux et les agents locaux du Fonds peuvent suivre des formations en ligne sur les divers changements apportés au processus de candidature, y compris les nouvelles annexes, la nouvelle terminologie et les nouvelles attentes.

- Nouveautés et différences ([English](#) et [Français](#))
- Aperçu du cycle de financement pour la période 2023-2025 ([English](#) et [Français](#))
- Préparation au dialogue au niveau du pays ([English](#) et [Français](#))
- Préparer une demande de financement selon la démarche adaptée aux plans stratégiques nationaux ([English](#))
- Préparer une demande de financement selon la démarche avec examen complet ([English](#))

Département de l'Approvisionnement

Moustiquaires imprégnées d'insecticide : critères d'achat

Le Secrétariat du Fonds mondial a élaboré et publié deux notes d'information pour aider les récipiendaires principaux à se conformer aux critères d'assurance qualité pour l'achat de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Les documents suivants sont publiés sur le site Web et fournissent des orientations sur la façon de procéder :

1. [Inspection visuelle des moustiquaires imprégnées d'insecticide](#)
2. [Échantillonnage avant expédition, dépistage et communication des résultats](#)

Nous encourageons les récipiendaires principaux et les agents chargés des achats à revoir ces critères avec un plan de mise en œuvre. Des séances de formation auront lieu début 2023. D'autres détails suivront.

Santé communautaire

Série de webinaires : #CommunityHealth@CountryLevel

Les ressources du premier webinaire sur le renforcement de la santé communautaire pour maximiser l'impact (*Strengthening Community Health for Greater Impact*) sont disponibles [ici](#). Le Fonds mondial organise cette série de webinaires pour les instances de coordination nationale, les récipiendaires principaux et les sous-récipiendaires, en vue de la prochaine période d'allocation.
